

Inspection de
l'éducation
nationale
Aix les Bains

Adresse postale
2, rue Vaugelas 73100 Aix
les Bains

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3

Ecole : Le Montcel

Le Conseil d'école N°3
s'est réuni le 15 juin 2026
à 18h
à l'Ecole du Montcel

Membres présents : Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CM1/CM2),
Mme CHEVRIER Anne-Laure (enseignante CE1/CE2), Mme LACROIX Annick (enseignante MS/CP),
Mme CHAPEAU Katia (enseignante PS/GS)
M. HUYUN Antoine (Maire), Mme Le Berre Delphine (Adjointe au Maire),
Mme SERRE GUIBERT Caroline (Parent d'élève), Mme LOUVRIER (Parent d'élève), Mme PEGAZ-
TOQUET Ségolène (Parent d'élève), Mme TOURNEMILLE Pauline (Parent d'élève),
Mme REGOLINI Laurence (ATSEM).

Membres excusés : Mme CHERY Sandrine (IEN), M. ANDRIES Pascal (enseignant CM1-CM2), Mme
CHEVRON Mélanie (enseignante CE1-CE2), Mme BERGER Isabelle (ATSEM).

L'assemblée désigne Mme SERRE GUIBERT Caroline comme secrétaire de séance.

Compte-rendu : Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

1/ Approbation du PV du 1^{er} Conseil d'école

Le PV est approuvé.

2/ Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2026-2027

10 PS

14 MS peut-être 15 si une inscription se confirme

GS 10

CP 17

CE1 14

CE2 12

CM1 13

CM2 12

À l'heure actuelle, la répartition n'est pas encore faite et la recommandation de l'éducation nationale reste de ne pas constituer des groupes de plus de 24 élèves lorsqu'il s'agit d'un niveau comprenant GS, CP et CE1.

Enfin Madame Bouchard ne reviendra pas en septembre puisqu'elle a obtenu un poste plus proche de son domicile.

3/ Exercices de sécurité

La Mairie a revu les systèmes d'alerte en cas d'intrusion et de catastrophe naturelle ou industrielle. Un exercice de confinement a été réalisé le 15/06 avec les enfants. Le système d'alerte, désormais installé dans chaque classe, fonctionne bien.

Le seul changement notable réside dans le fait que les classes ne sont plus toutes confinées au même endroit pour respecter le nombre de personnes au m². Ainsi les CE1/CE2 sont restés dans leur classe et les autres ont été regroupés dans la classe de Madame Chapeau en bas (le plan modifié sera présenté lors du premier conseil de l'année 2026/2027).

4/ Activités pédagogiques

PS/GS : Pierre Metzler, maraîcher au Montcel, est intervenu deux fois sur le thème de la germination, avec l'aide de parents.

Achat de jeux pour la cour - draisiennes avec freins, petite maison de jardin.

2 juillet : spectacle sur le thème des émotions par Planète Mômes, au sein de l'école.

MS/CP : les élèves ont assisté à deux spectacles au théâtre Malraux à Chambéry : en janvier *La fabuleuse histoire de Basarkus* (cirque jonglage, danse...) et en avril *Bocca* avec une chanteuse lyrique.

Visite à la ferme de Pierre Metzler le maraîcher pour le voir travailler son champ avec les chevaux. Travail autour de la plantation de pommes de terre. Il s'agissait également d'une préparation au cycle équitation.

4 séances d'équitation sur deux jours dans le cadre de l'EPS à l'école. Les enfants ont appris à faire avancer le poney, l'arrêter et ont fait quelques exercices de voltige.

Rallye math avec les CP : résoudre des problèmes qui font appel à la logique. Résolution par groupe pour apprendre à échanger, communiquer et à ne pas imposer ses réponses.

Les CM1/CM2 - CE1/CE2 ont également pris part au rallye maths.

De la GS au CM2 les enfants ont assisté à un spectacle sur le thème *Les mathématiques, c'est bien pratique* par la compagnie La bamboche. Pour rappel, l'éducation nationale demande aux écoles de travailler le thème de l'accessibilité des filles aux matières scientifiques.

CE1/CE2 : 4 séances de ski de fond sur les 5 prévues (problème de remplaçant le premier jour). Des médailles ont été remises récemment.

Intervention des gendarmes pour le permis piéton.

Intervention de Pierre Metzler sur le travail : c'est quoi le sol ? Qui sont les habitants (vers de terre...) ?

Plantations dans le jardin de l'école.

Un terrarium a été installé dans la classe pour observer la vie des vers de terre.

CM1/CM2 : 5 séances de ski de fond.

Toujours avec Pierre Metzler, un travail sur l'utilisation des anciens outils, découverte des chevaux d'attelage. Préparer le champ, biner, butter...

4 séances d'équitation sur 4 matinées : diriger un cheval, changer d'allure, suivre un parcours. Panser un cheval, apprendre à seller, mettre le filet...

Spectacle à Malraux : *Rien !* sur le sujet de l'ennui et qu'est-ce qu'on en fait ? (mime, cirque, musique...).

Un temps d'échange était prévu à la fin avec les comédiens.

Intervention d'un gendarme pour le Permis internet qui sera complété par des vidéos en classe. (Risques, ne pas donner trop d'informations, ne pas faire n'importe quoi).

Deux visites de l'infirmier scolaire avec un discours spécifique pour les CM1/CM2. L'objectif était d'aborder la puberté. Évoquer la notion de consentement (vidéos diffusées). Il a proposé aux enfants, à la fin, de poser des questions à titre individuel.

Concours Les petits champions de la lecture : un enfant élu par la classe a participé à la finale départementale.

Création d'un podcast sur Suzanne Noël, chirurgienne des gueules cassées, spécialisée en chirurgie esthétique. Le podcast créé dans le cadre d'un concours n'a pas remporté le prix mais c'était un travail intéressant pour les enfants qui ont dû rédiger, trouver les personnages...

En collaboration avec la Ligue contre le cancer, les classes ont réalisé une construction collective sur le thème de l'alimentation, exposée depuis plusieurs mois à Chambéry. L'œuvre sera exposée à la fête de l'école (thèmes : lecture des ingrédients des aliments, fruits de saison, petit-déjeuner équilibré, pyramide alimentaire...).

N.B. : il est précisé que les enfants se tiennent très bien en sortie. Ils sont calmes et attentifs. L'école remercie le Sou des écoles pour les sorties ou le matériel financés et la Mairie pour le financement des cars.

5/ Fête de l'école

26 juin : 16h30 les enfants font une présentation (chant, danse...).

Les parents peuvent ensuite venir dans les classes pour voir ce qui a été fait dans l'année.

Attention : les enfants de moins de 6 ans ne peuvent pas monter à l'étage pour des raisons de sécurité dans un établissement recevant du public.

6/ Questions des parents

En préambule, il est rappelé que **toutes les questions qui concernent le périscolaire doivent être adressées directement par les familles à la Mairie : cantine, garderie...**Néanmoins, les questions posées à ce sujet seront intégrées à ce compte rendu mais ne seront plus abordées lors des conseils d'école à venir.

1- Des familles s'inquiètent de la répartition des classes pour l'an prochain. Qui prendra le niveau de CP ? Est-il possible que les niveaux se suivent pour la cohérence des apprentissages ?

La directrice rappelle que les choix prennent en compte les besoins des enfants et que la continuité des apprentissages est garantie.

Le CP est un niveau important mais le CE1 l'est tout autant avec la consolidation des acquis et l'intégration de la grammaire. Les niveaux qui ne se suivent pas ne sont pas forcément ceux qui posent problèmes. L'important reste la cohésion du groupe. L'exemple pris est celui du groupe des PS et des GS qui a très bien fonctionné cette année.

La répartition n'est pas connue à ce jour.

2- Situation de la classe de CE1/CE2

Certains parents ont fait remonter le fait que ces classes ont participé à moins de sorties cette année et n'ont rien présenté au carnaval.

Une réunion pédagogique a lieu en début d'année pour décider des orientations. La maîtresse remplaçante de cette classe était contrainte par sa situation contractuelle, l'empêchant de se projeter sur l'année complète. Elle a été dans l'incertitude de la confirmation de son poste toute l'année.

Elle a cependant organisé le ski de fond, la piscine, les ateliers sur les vers, le spectacle sur les mathématiques, le projet sur l'alimentation.

Il est rappelé qu'il n'y a aucune obligation spécifique pour l'organisation de sorties qui sont par ailleurs de plus en plus compliquées à organiser à cause de la réglementation.

3- Information lors d'une absence

Certains parents ne seraient pas toujours informés de l'absence de l'enseignante. Il est rappelé que certaines absences ne peuvent pas être anticipées (maladie, accident...). Dans ce cas l'inspection est prévenue pour un éventuel remplacement qui n'est parfois pas connu avant l'ouverture de l'école. Lorsqu'une enseignante est absente les enfants sont pris en charge par la directrice qui doit les répartir en gérant sa propre classe.

Il n'est pas toujours possible de prévenir en temps réel les parents.

Pour les CE1-CE2 et CM1-CM2 Klassly a été mis en place depuis quelques mois exclusivement pour prévenir des absences.

N. B. : en cas de grève et lorsque l'on atteint 25 % d'absence de l'équipe enseignante (soit 1 seule personne pour le Montcel), la Mairie doit prévoir un service minimum d'accueil pour les enfants.

4- Végétalisation de l'école et utilisation du jardin en contrebas

Les parents demandent comment l'école va s'organiser pour prévenir la chaleur. Le Maire indique que cela fait partie de son programme et a pris RDV avec le parc des Bauges à ce sujet pour prendre conseil.

Une réunion avec l'équipe éducative et éventuellement des parents sera organisée pour établir un plan d'action. Cependant, cela ne sera pas fait cette année, la subvention du département étant allouée à la réfection de la salle des fêtes. Si le budget n'est pas utilisé cette année, il sera perdu et la végétalisation de la cour ne pourra pas être faite dans un délai si court. 2028 est plutôt la date évoquée mais les discussions vont débiter dès 2026. Il est également évoqué le changement du système de chauffage pour un modèle réversible.

Par ailleurs, le jardin en contrebas n'est pas indiqué pour faire jouer les enfants. Il est escarpé et peu à l'ombre. Les enfants vont jouer au jardin de la mairie ou dans la salle polyvalente en cas de forte chaleur.

5- Quels sont les projets pour l'an prochain ? Les parents peuvent-ils contribuer ?

L'éducation nationale demande le projet d'école sur quelques années (5/6 ans). Pour le Montcel il est basé sur 3 grands points :

- Graphie et copie experte : à la fin du CM2, les enfants doivent pouvoir copier quinze lignes correctement (copie et non dictée). Ce n'est pas encore le cas à 100 %.
- Travail du calcul mental.
- Ouverture sur l'extérieur par le biais de rencontres avec des artistes : travailler la confiance en soi, oser, former le citoyen de demain, travailler sur le bien-être à l'école...

Les parents contribuent au quotidien et doivent continuer par le biais des jeux de société notamment ceux qui permettent de compter la monnaie. Cette notion se perd avec la dématérialisation des moyens de paiement. La lecture, bien sûr, et il est rappelé l'importance d'avoir le matériel scolaire demandé et en état de fonctionnement. Le contraire peut freiner les activités.

Les parents aident déjà en accompagnant les sorties.

6- Est-il possible de servir une autre portion aux enfants le midi ? Des enfants auraient mentionné le fait qu'ils n'y avaient pas droit alors que les plats n'étaient pas vides.

Est-il possible quand ils sont plus grands de les mélanger entre niveaux ?

Il est désormais proposé deux services pour permettre aux enfants de déjeuner dans le calme.

La quantité disponible doit donc être partagée entre ces deux services. Si tous les enfants du premier service se resservent, il n'y aura pas assez pour le second groupe.

Il est donc possible que lors du premier service, certains ne puissent pas avoir deux portions.

Les groupes tournent mais il est possible que certaines classes soient toujours en premier.

Il est précisé que seuls certains aliments sont redemandés (pas les légumes, par exemple). L'organisation en deux services n'est pas obligatoire et proposée pour améliorer le confort des enfants.

Enfin, mélanger les enfants entre niveaux serait une réelle perte de temps sur une pause déjà courte pour avoir le temps de faire déjeuner tous les enfants qui sont environ 70 et cela ne laisse pas le temps de gérer les conflits entre les tables.

7- Est-il possible d'ouvrir la garderie à 07h15 et non 7h30 ?

La Mairie consent à le faire si la présence de 6 enfants est garantie tous les jours. Il est par ailleurs précisé que cela représenterait du temps en moins en classe pour l'agent de la mairie car il faudrait réorganiser le planning pour ne pas dépasser le quota d'heure quotidien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

La secrétaire de séance,
Caroline SERRE GUIBERT

Présidente du Conseil d'école,
Lara MENACHEMOFF